

L'interdépendance positive et la responsabilisation individuelle.

L'interdépendance est la composante primordiale de l'apprentissage coopératif. Il n'y a apprentissage coopératif que si les élèves travaillent ensemble dans le but d'apprendre que s'ils s'encouragent en vue d'atteindre les objectifs communs fixés. L'interdépendance met en évidence leur responsabilité mutuelle dans ce processus et transforme une activité de groupe en une véritable activité coopérative. Durant la conception d'une tâche coopérative, on peut s'assurer que le travail accompli sera plus que la simple somme des efforts individuels. Les élèves peuvent réussir ensemble ou échouer ensemble... Il y a différentes façons de favoriser l'interdépendance en se servant d'objectifs, de ressources, de tâches, de rôles, de forces extérieures de récompenses ou de l'environnement.

L'interdépendance liée aux objectifs.

On trouve cet aspect de l'interdépendance dans toutes les activités coopératives. Tous les participants travaillent à la réalisation d'un objectif commun (production d'un modèle, d'un compte rendu, d'un projet, d'une présentation, assimilation d'un contenu...etc). Toutes les autres facettes de l'interdépendance renforcent la perception que les membres d'une équipe ont de leur objectif commun.

L'interdépendance liée aux ressources.

Les membres de l'équipe doivent partager du matériel en vue d'effectuer la tâche. Pour favoriser une saine interdépendance, il faut répartir les ressources de façon à éviter qu'un individu soit seul à effectuer la tâche d'apprentissage ou qu'ils se les arrachent, tout en les limitant suffisamment pour qu'ils soient obligés de partager ou d'attendre leur tour.

L'interdépendance liée aux tâches.

Il s'agit de répartir la tâche de manière à ce que chaque membre de l'équipe soit chargé d'accomplir une partie distincte du travail et ait sa part de responsabilité.

L'interdépendance liée aux rôles.

Dans une équipe coopérative, si le travail est divisé en tâches, on peut aussi s'assurer que chaque membre se comporte d'une manière bien précise afin de faciliter l'exécution de la tâche. On assigne donc aux membres de l'équipe différents rôles dans l'intention d'assurer le fonctionnement efficace de l'équipe (scripteur secrétaire, vérificateur, observateur, gardien du temps, animateur, synthétiseur, reformulateur, responsable du matériel ...etc).

Attention, il n'est pas facile à des enfants de s'engager dans un processus d'apprentissage et, en même temps, de jouer un rôle dans leur équipe.

L'interdépendance liée à l'environnement.

Comment disposer les tables pour faciliter la transition entre l'enseignement en groupe classe et la coopération en équipes restreintes ? L'environnement peut en effet être propice ou défavorable à l'efficacité de l'équipe. L'environnement physique entrave parfois la coopération malgré la présence d'autres types d'interdépendance. Il faut en tenir compte.

L'interdépendance liée aux forces extérieures.

Il est intéressant que quelquefois les membres d'un groupe aient à surmonter une force extérieure au groupe afin de pouvoir terminer une tâche. Cette force peut se présenter sous la forme d'un « adversaire », d'autres fois c'est une force plus impersonnelle telle qu'une limitation du temps, qui met le groupe au défi.

L'interdépendance liée aux récompenses.

A certains moments, il est possible d'encourager une plus grande cohésion dans une équipe en accordant la même reconnaissance à chacun des membres de l'équipe pour l'accomplissement d'un travail collectif.

Bien que l'interdépendance liée aux récompenses soit parfois nécessaire pour motiver les membres d'un groupe, il faut toutefois veiller à féliciter les individus lorsqu'ils coopèrent mais en n'utilisant pas trop souvent des récompenses matérielles.

LA RESPONSABILISATION INDIVIDUELLE

Parfois, dans les activités coopératives, l'un des membres de l'équipe prend tout à sa charge et ne laisse pas les autres participer.

Parfois certains ne suivent pas le mouvement, ne contribuant que peu au travail du groupe.

Parfois aussi certains ne veulent pas du tout travailler en équipe.

Ces difficultés interviennent souvent quand les individus ne sont pas intéressés à la tâche, quand cette dernière est trop difficile, ou quand la participation de tous n'est pas vraiment requise.

Il faut donc veiller à concevoir des activités intéressantes et appropriées au stade de développement de chacun, en prenant en compte l'ensemble des champs d'interdépendance positive.

Le concept de responsabilité personnelle envers l'équipe et envers soi-même constitue un complément à la notion d'interdépendance.

Lorsque la motivation n'est pas la même chez tous les membres d'une équipe ou d'un groupe, il faut créer des mécanismes pour s'assurer que chaque élève soit encouragé à faire sa part en utilisant son potentiel. Il faut pour cela structurer la responsabilisation dans les activités de façon que celle de chaque membre du groupe soit évidente et claire (par exemple, donner à chaque membre du groupe un marqueur de couleur différente en précisant que toutes les couleurs doivent être présentes dans le produit final.).

Mettre en évidence la contribution de chaque enfant complique la vie de ceux qui voudraient en faire le moins possible.

La responsabilisation ne signifie pas que chaque élève doit apporter une contribution égale à celle des autres, mais plutôt significative et à la hauteur de ses capacités. Il faut donc organiser des activités qui permettent à ceux ne maîtrisant pas encore certaines habiletés, à exécuter des parties plus faciles, tout en ne négligeant pas leur importance dans l'atteinte de l'objectif commun.

On peut aussi développer le sens des responsabilités grâce à divers autres moyens, comme le fait d'être observé par son enseignant, l'utilisation efficace des rôles, les félicitations et les encouragements.

Il est possible aussi de développer le sens de la responsabilité individuelle par l'évaluation formative. En attribuant une note d'équipe sur la base des notes individuelles, on peut faire en sorte que tous les membres du groupe se sentent responsables du rendement de l'équipe (à manier avec prudence).

La période de rétroaction après chaque activité, permet aussi de réfléchir sur sa propre performance et participation ainsi que sur celle de ses coéquipiers, ou bien savoir ce que les autres en pensent. Le fait de savoir que la contribution individuelle sera jugée par d'autres, encourage certains à l'effort et peut influencer positivement leur comportement et investissement responsable. Toutefois, ces périodes de rétroaction doivent rester constructives.

Enfin, les membres d'une équipe peuvent, avant une activité, rédiger un contrat qui les lie les uns aux autres. Dans ce contrat, chaque membre accepte d'effectuer une partie du travail et précise les comportements qu'il adoptera pour y arriver.